

Interprétations saugrenues

Cependant les savants de l'Ecole des Califes (sunnites) sont indécis et perplexes sur l'explication de ce qu'il faut entendre par les « douze » dans les hadiths précités aux sujets desquels leurs avis divergent et leurs interprétations paraissent incohérentes et contradictoires.

Ainsi; Ibn 'Arabi dans son commentaire intitulé "Sharh Sunan al-Tirmithi" dit :

« Nous avons compté les douze Emirs après le Prophète (P) et nous les avons trouvés : Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman, Ali, Hasan¹, Mu'awiyah, Yazid, Mu'awiyah ibn Yazid, Marwan, 'Abd al-Malik ibn Marwan, al-Walîd, Sulaymân, 'Umar ibn Abdil-'Azîz, Yazid ibn 'Abd al-Malik, Marwân ibn Muhammad ibn Marwân, as-Saffâh... »

Puis après avoir compté vingt-sept califes des abbassides jusqu'à son époque, il a dit :

« Maintenant si nous comptons douze d'entre eux le compte n'aboutira, en apparence, qu'à Sulayman, et si nous comptons parmi eux ceux qui sont vraiment dignes du Califat, nous en aurons cinq seulement : les quatre [premiers] Califes et 'Umar ibn Abdil-'Azîz. Donc je ne sais pas la signification de ce hadith.

»²

Al-Qâdhî 'Iyâdh, en réponse à la réclamation selon laquelle le compte [des Califes] a dépassé le nombre de douze dit : « cette réfutation est fausse car le Prophète (P) n'a pas dit qu'il n'y aurait que douze. [Oui] On a effectivement dépassé ce chiffre et ce hadith ne nous empêche pas d'en avoir plus. »

³

Al-Suyûtî a répondu à ce propos :

« Ce qu'il faut entendre [de ce hadith] c'est l'existence, tout le long de (l'histoire de) l'islam jusqu'au jour de la Résurrection, de douze Califes agissant selon la vérité, même s'ils ne se succédaient pas ». ⁴

Ibn Hajar, dans Fath al-Bâri, dit :

« Quatre d'entre eux (les douze) sont déjà venus et il est indispensable donc qu'avant l'arrivée de l'Heure, le compte soit complet. » ⁵

Ibn al-Jawzi dit :

"Par conséquent, ce qu'il faudrait comprendre de la locution : "puis il y aura agitation" ce sont les événements et les troubles inquiétants [après les douze et] au moment de l'avènement de l'Heure comme la sortie de Dajjâl (l'Imposteur) et ce qui viendra après lui."[6](#)

Al-Suyûti :

Des douze il y avait les quatre [premiers] Califes, puis Hasan, ensuite Mu'awiyah, puis Ibn Zubayr, et finalement Umar ibn 'Abd al-'Aziz. Ils sont huit Califes. Il est probable que le Mahdi al-Abbasi s'ajoute à la liste des 12 califes parce qu'il était parmi les Abbassides ce que Umar ibn 'Abd al-'Aziz était parmi les Omayyades[7](#). Et Tâhir al-'Abbasi pourrait aussi être inclus parce qu'il était un dirigeant juste. Donc il en reste deux à venir. L'un d'eux sera le Mahdi attendu, parce qu'il est des Ahl-ul-Bayt (les Gens de la Demeure Prophétique). » [8](#)

On dit également :

« Ce hadith pourrait peut-être signifier aussi que les douze seront [Califes] lorsque le Khilâfah serait triomphant, le moment où l'Islam serait fort et ses affaires se maintiendront ; des Califes qui, durant leurs fonctions, glorifieront la religion et autour de qui les musulmans se rassembleront. »[9](#)

Al-Bayhaqi quant à lui dit :

"Ce nombre [des douze Califes] ayant la qualité précitée[10](#) a été atteint avec le califat de Walid ibn Yazid ibn 'Abd al-Malik. Après lui, sont survenus l'agitation et les grands troubles, suivis de l'apparition de la dynastie Abbaside. Et si nous en négligeons la qualité précitée ou en comptons ceux qui sont venus après les dits troubles, alors ce nombre sera dépassé.[11](#)

Et ils ont dit :

« Les Califes autour de qui les gens se sont rassemblés étaient les trois [premiers] Califes, puis Ali, jusqu'à la Bataille de Siffîn lors de la nomination des deux juges [au moment où les pages du Coran étaient élevées sur les lances]. Ce jour-là à la suite de la décision des juges, Mu'awiyah était nommé Calife et les gens se sont rassemblés autour de lui. Il en va de même au temps du traité de réconciliation (de Mu'awiyah) avec [Imam] Hasan. Puis ils se sont rassemblés autour de Yazid fils de Mu'awiyah. Mais pour cette affaire (Khilâfah) rien n'était arrangé ou organisé pour Hussein et même il a été assassiné avant qu'il ne puisse gagner ce genre d'appui. Lorsque Yazid meurt les gens se sont trouvés en désaccord mais après l'assassinat d'Abdullah ibn Zubayr, ils se sont rassemblés autour de 'Abd al-Malik ibn Marwan ; puis ils se sont rassemblés autour des quatre fils de 'Abd al-Malik ibn Marwan : Walid, Sulayman, Yazid et Hisham. Il y avait un décalage de temps entre Sulayman et Yazid pendant lequel Umar ibn 'Abd al-'Aziz a pris le pouvoir. Le douzième d'entre eux était Walid ibn Yazid ibn 'Abd al-Malik autour duquel les gens se sont rassemblés après Hicham qui a gouverné pendant

quatre ans ». [12](#)

Par conséquent, le Khilâfah de ces douze Califes était valide en raison du consensus des musulmans autour d'eux et de la bonne nouvelle que le Prophète (P) avait annoncée, l'avènement de leur califat et leur mission de porter et de transmettre l'Islam parmi les gens.

À cet égard Ibn Hajar dit :

"Ce point de vue présente l'explication la plus plausible [de ce hadith]."

Quant à Ibn Kathir, il dit :

« L'idée que suit al-Bayhaqi, reprise et adoptée par bien d'autres, selon laquelle les douze sont les Califes qui se sont succédés jusqu'à l'époque de Walid ibn Yazid ibn 'Abd al-Malik, le transgresseur que nous avons déjà critiqué, devrait être sérieusement réexaminée. La raison en est que les Califes venus jusqu'au temps de Walid ibn Yazid sont en tout cas plus de douze: les quatre premiers Califes: Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et Ali, dont le Khilâfah est incontestable...puis après eux le Khilâfah de Hasan comme il était effectivement réalisé parce que Ali l'avait recommandé et les gens d'Irak lui avaient aussi prêté serment d'allégeance et cela jusqu'à ce qu'il se fût reconcilié avec Mu'awiyah [13](#).... Puis est venu Yazid le fils de Mu'awiyah, suivi de son fils Mu'awiyah fils de Yazid, suivi de Marwan ibn al-Hakam, puis son fils 'Abd al-Malik ibn Marwan, puis le fils de ce dernier Walid ibn 'Abd al-Malik, suivi de Sulayman ibn 'Abd al-Malik, suivi de 'Umar ibn 'Abd al-'Aziz, puis Yazid ibn 'Abd al-Malik, puis Hisham ibn 'Abd al-Malik. Jusqu'ici ils sont quinze et c'est après eux que Walid ibn Yazid ibn 'Abd al-Malik est devenu Calife. D'ailleurs, si nous considérons aussi le Khilâfah de Ibn Zubayr précédant celui de 'Abd al-Malik le total sera de seize.

En tout cas le total de douze Califes se réaliserait ainsi avant le califat de 'Umar ibn 'Abd al-'Aziz et suivant cette hypothèse Yazid ibn Mu'awiyah y sera inclus et 'Umar ibn 'Abd al-'Aziz en sera exclus, alors que les imams jurisconsultes sont unanime à faire l'éloge de ce dernier, à vanter ses mérites et sa justice, en le hissant au rang des (Quatre) Califes Bien-guidés [14](#), et alors qu'il a recueilli un large consensus auprès de tous les Musulmans sur le fait qu'il était un Calife juste et que son Khilâfah comptait parmi les plus justes de tous les temps, et ce à tel point que même les Râfidhis [15](#) reconnaissent cette vérité.

Et si quelqu'un dit : je ne considère comme Calife que celui autour de qui la Communauté musulmane (Ummah) s'est rassemblée, alors cela l'oblige à ne pas compter Ali ibn Abi Talib et son fils (al-Hassan) au nombre des Califes car les gens n'étaient pas tous unanime au sujet de leur Khilâfah et que les gens de Cham (les Syriens) ne leur ont pas tous prêté serment d'allégeance.»

Il dit ensuite : « Certains parmi eux ont inclus Mu'awiyah, son fils Yazid et son petit-fils Mu'awiyah ibn Yazid au nombre des [douze] Califes et ont exclu la période de Marwân et d'Ibn Zubayr car d'après eux la Communauté musulmane ne s'est pas rassemblée autour d'eux. Ainsi, ils croient donc au Khilâfah

des trois premiers Califes, puis à celui de Mu'awiyah, puis de Yazid, puis de 'Abd Al-Malik, puis de Walid ibn Sulayman, puis de 'Umar ibn 'Abd al-'Aziz, puis de Yazid, puis de Hicham, soit un total de dix, auxquels s'ajoute le khilâfah de Walid ibn Yazid ibn 'Abd Al-Malik, le transgresseur, tout en en écartant le khilâfah de Ali et de son fils (al-Hassan), ce qui est absolument contre la croyance de la majorité des musulmans et des imams sunnites et a fortiori des uléma chiites. [16](#)

Ibn al-Jawzi a rapporté deux points de vue (sur l'interprétation du dit hadith du Prophète) dans son livre, "Kashf al-Mushkil" :

« Premièrement le Prophète (P) a fait allusion dans ce hadith (douze califes) à ce qui allait se produire après sa disparition et la disparition de ses compagnons, faisant de l'autorité de ses compagnons un prolongement de sa propre autorité. Il fait donc allusion dans ce hadith au règne de ceux qui suivront cette époque; et lorsqu'il dit : "Lâ Yazâl-ud-dîna", (la religion continuera) c'est-à-dire l'« autorité » [continuera] jusqu'au passage des douze Califes, c'est comme s'il désignait le nombre des Califes umayyades ; et puis on sera transporté à une étape déterminante dans laquelle les conditions s'aggraveront encore plus que lors de la première (le passage des douze Califes).

Dans cette optique, le premier Calife des Bani Umayya serait Yazid ibn Mu'awiyah et le dernier, Marwân al-Himâr. Leur total est treize. 'Uthman, Mu'awiyah et ibn Zubayr n'y sont pas inclus en raison de leur statut de compagnons du Prophète (P). Et si nous excluons Marwân ibn al-Hakam du nombre des treize, en raison de la divergence d'opinions au sujet de son statut de Compagnon ou bien à cause du fait qu'il était vaincu après que les gens se sont rassemblés autour d'Abdullah ibn Zubayr, alors nous pouvons obtenir le chiffre de Douze.

Lorsque le Khilâfah était sorti des mains Bani Umayya (les Umayyades), beaucoup de troubles, de grands combats et des carnages sont survenus jusqu'à ce que les Bani Abbas (les Abbassides) se soient établis et en conséquence, la situation a complètement changé.» [17](#)

Ibn Hajar dans Fath al-Bâri a réfuté cette interprétation.

Et Ibn al-Jawzi a rapporté le deuxième volet de la partie qu'Abu Houssayn ibn al-Mounadi a recueillie à propos d'al-Mahdi et qui dit :

« Il est probable que cette affaire [l'arrivée des douze Califes] se déroulerait après le Mahdi qui réapparaîtra à la fin du temps.

"J'ai lu dans le livre de Daniel, "Lorsque le Mahdi mourra cinq hommes de son petit-fils aîné, puis cinq hommes issus de son petit-fils benjamin lui succéderont. Puis le dernier d'entre eux recommande le Khilâfah (succession) d'un homme parmi les descendants du petit-fils aîné. Puis le fils de ce dernier deviendra le Roi. Ainsi le compte de douze Rois sera complet ; chacun d'eux est un Imam Mahdi, c'est-à-dire un Imam Bien-guidé. »

Et il a dit aussi:

« Selon un autre hadith : "...puis après lui (Mahdi) cette affaire sera suivie de l'avènement des douze hommes : six d'entre eux seront de la progéniture de Hasan et cinq de la progéniture de Husayn et le dernier quelqu'un d'autre. Puis il meurt et le Temps s'achèvera." »

Ibn Hajar a commenté ce dernier hadith dans son livre intitulé « al-Sawâ'iq » et a dit :

« Ce hadith est trop faible, donc nous ne pouvons pas compter sur lui. » [18](#)

Et certains d'autres ont dit :

« La présomption vraisemblable serait peut-être que le Prophète (P) a annoncé – dans ce hadith – qu'il y aurait après lui des événements si étranges et des troubles si graves, que les gens seront divisés dans le temps au sujet des douze Emirs se présentant en même temps. Et s'il voulait en fait prévenir d'autre chose il aurait dit : il y aura douze Emirs qui feraient ceci et cela... Pour cette raison quand il les (douze) a dépouillés de cette mention, on comprend qu'il entendait que ces douze seront contemporains les uns des autres. » [19](#)

Ils ont aussi dit :

« Au cinquième siècle de l'Hégire lunaire un événement s'est produit : il y avait en même temps et uniquement en Andalousie, six personnes qui se nommaient tous Califes. A eux s'ajouteraient le Calife Abbasside de Bagdad, le souverain d'Egypte et tous ceux qui ont prétendu être Califes parmi les 'Alides ('Alawites) et les Kharijites (Khawârij) partout dans le monde.» [20](#)

Ibn Hajar dit à cet égard :

« et ce propos ne pourrait être émis que de celui qui ne suit en rien [qui vaille] les chaînes de transmissions des hadiths à l'exception du hadith qui se trouve dans Sahîh al-Bukhârî résumé ainsi ... » [21](#)

Alors il a dit :

« Le fait qu'ils existent tous dans une même époque crée une source de désaccord et de discorde donc cela ne saurait être le juste objectif conçu ». [22](#)

Ainsi, comme on peut le constater, les ulémas sunnites ne se sont pas mis d'accord sur une opinion commune et cohérente pour commenter les récits précédents tout en omettant, malgré leur embarras, de rapporter les récits dans lesquels le Prophète (P) a mentionné les prénoms des douze [Imams], et ce parce que cela allait à l'encontre des exigences de la politique du pouvoir en place, reconnu et soutenu par l'Ecole des califes à travers les siècles.

En revanche, les rapporteurs des hadiths dans l'Ecole d'Ahl-ul-Bayt, les Gens de la Demeure

Prophétique (P), ont relaté dans leurs œuvres des hadiths avec des chaînes de transmission qui remontaient aux meilleurs compagnons du Prophète (P) et qui mentionnent nominalement les 12 Successeurs.

- [1.](#) L'Imam al-Hassan (p) fils de l'Imam Ali (p), dont le califat contesté par Mu'âwiyeh n'a duré qu'environ 6 mois.
- [2.](#) Ibn al-'Arabi, Sharh Sunan Tirmithi 9:68-69.
- [3.](#) Al-Nawawi, Sharh Sahîh Muslim, 12:201-202.
Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:339.
- [4.](#) Al-Suyûti, Târîkh al-Khulafâ', Vol 12.
- [5.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16/341.
- [6.](#) Ibn Hajar al-'Asqalani, Fath al-Bâri 16/341.
- [7.](#) C'est-à-dire quelqu'un de digne du califat et qui mérite de porter ce titre.
- [8.](#) Ibn Hajar al-Haythami, Al-Sawâ'iq al-Muhriqah Vol: 19. Al-Suyûti, Tarikh al-Khulafa, Vol: 12.

Sur la base de ces explications, pour les adeptes de l'École sunnite, deux Imams sont attendus dont l'un sera l'Imam al-Mahdi et l'autre reste inconnu, alors que pour les partisans de l'École d'Ahl-ul-Bayt (p) onze Imams sont déjà venus et le douzième est l'Imam attendu [l'Imam al-Mahdi].

- [9.](#) Al-Nawawi, Sharh Sahîh Muslim, 12:202-203

.../..Ibn Hajar al-'Asqalani, Fath al-Bâri 16:339 et 341

- [10.](#) C'est-à-dire un calife juste et digne de ce nom.
- [11.](#) Ibn Kathir, Ta'rikh, 6:249
- [12.](#) Al-Suyûti, Târîkh al-Khulafâ' Vol: 11.
Ibn Hajar al-Haythami, Al-Sawâ'iq al-Muhriqah Vol 19.

Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bari 16:341.

- [13.](#) En abandonnant le pouvoir au profit de Mu'awiyah. (Voir: «Pour une Lecture Correcte de l'Imam AL-HASSAN et de son Traité de Reconciliation avec Mu'âwîeh», Abbas AHMAD AL-BOSTANI, Ed.: La Cité du Savoir, Paris, 1987.
- [14.](#) Al-Khulafâ' al-Râshidoun.
- [15.](#) Ou les Réfusalards : Terme à connotation péjorative par lequel certains Sunnites désignent les adeptes d'Ahl-ul-Bayt (p) en raison de leur refus du choix de la Saqifah concernant la succession du Prophète (P).
- [16.](#) Ibn Kathîr, Ta'rikh, 6:249-250.
- [17.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:340 citant Ibn al-Jawzi dans son livre "Kashf al-Mushkil".
- [18.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:341 et , Al-Sawâ'iq al-Muhriqah Vol 19.
- [19.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:338.
- [20.](#) Al-Nawawi, Sharh Sahîh Muslim, 12:202 ; Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:339.
- [21.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:338.
- [22.](#) Ibn Hajar al-'Asqalânî, Fath al-Bâri 16:338.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/qui-sont-les-douze-califes-du-proph%C3%A8te-sayyid-murtadha-al-askari/interpr%C3%A9tations-saugrenues#comment-0>